

Dossier n° et type de demande : PC 071 445 25 E 0009

Demandeur : SCI Pierre VIEILLARD

Adresse des travaux : 46, Rue Philippe Flatot - 71380 SAINT-MARCEL

Parcelles concernées (réf. cadastrales) : F 399

Nature des travaux : Extension d'un cabinet dentaire

#### EAU POTABLE

Exploitant : LE GRAND CHALON (03.85.43.78.05)

Parcelle déjà raccordée



#### EAUX USEES

Exploitant : LE GRAND CHALON (03.85.43.78.05)

Collectif

Non Collectif

Parcelle déjà raccordée

Le pétitionnaire devra séparer les réseaux d'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales conformément au règlement de l'assainissement.

LEGENDE PLAN : bleu = AEP vert = eaux pluviales ; rouge = eaux usées

ZONE PROJET :



#### EAUX PLUVIALES URBAINES

Exploitant : LE GRAND CHALON (03.85.43.78.05)

**Le raccordement des immeubles au domaine public et au réseau de collecte des eaux pluviales n'est pas une obligation du service public.** Le pétitionnaire doit gérer ses eaux pluviales à la parcelle conformément aux prescriptions du zonage des eaux pluviales, accessible sur le site internet du Grand Chalon dans la rubrique : « Compétences\eaupluviales\assainissement\gestion des eaux pluviales\Consulter le règlement du zonage des eaux pluviales ».

La séparation des eaux usées et des eaux pluviales est obligatoire conformément au règlement de l'assainissement.

Pour tous renseignements : Direction de l'Eau et de l'Assainissement [eauetassainissement@legrandchalon.fr](mailto:eauetassainissement@legrandchalon.fr)

#### Information Participation au Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC)

Assujettissement à la PFAC :  oui  non

Extension

Surface créée : 120,00 m<sup>2</sup>

Calcul et montant total en € : 4,20 x 120,00 m<sup>2</sup> = **504 €** aux conditions connues à la date ci-dessous

#### Autres observations :

Date : 03 JUIN 2025

Signature de la Directrice de l'eau et assainissement

N° interne DEA : 117

Hélène GERBER

Instructeurs : FL/ LM

ML